



Information
Déclaration
Compte-rendu



Déclaration CGT

Réunion Qualité de Vie au Travail

15 décembre 2022

La négociation sur l'accord QVT arrive bientôt à son terme et, avec satisfaction, la CGT note une sixième réunion planifiée sur l'agenda social. En effet un sujet majeur de la QVT, l'évaluation des Risques Psycho Sociaux (RPS), ne pouvait pas se traiter en une demi-réunion. Mais avant cela, la CGT souhaite revenir sur les thèmes abordés lors de la dernière réunion.

Crèche :

Malgré la hausse de 50 à 80 du nombre de berceaux disponibles, ce quota est malheureusement nettement insuffisant. Les salariés reçoivent difficilement vos arguments de coûts, au regard de la bonne santé financière de l'entreprise. La CGT souhaite un assouplissement des critères d'obtention de place en crèche, les critères actuels empêchant les salariés intéressés de pouvoir bénéficier de ce service.

Conciergerie :

La CGT demande la création d'un groupe de travail paritaire, chargé de revoir complètement le fonctionnement et les prestations de la conciergerie, afin que l'ensemble des salariés puisse en bénéficier pleinement.

Mobilité :

La CGT vous rappelle son souhait de conclure un accord mobilité central, qui soit négociable dans chaque établissement. Votre projet d'accord est très en deçà de nos attentes : vous voulez encourager les modes de transport vertueux sans proposer de réelle aide financière. Il vous faut augmenter l'aide à l'achat de vélo, en proposant un forfait mobilité annuel de 700 €, comme le préconise la loi LOM. Nous attendons un réel engagement à rénover ou construire des vestiaires avec douches pour accueillir dignement les cyclistes.

Pour inciter les salariés au covoiturage, vous devrez créer une application interne à l'entreprise, et non pas renvoyer les salariés vers BlaBlaCar.

Pour inciter les salariés à l'achat de véhicules électriques, il vous faudra installer plus de bornes de recharge électrique que ne l'impose la loi LOM. La CGT vous demande de négocier avec le fournisseur d'électricité un tarif groupe qui soit attractif.

L'utilisation des transports en commun ne pourra s'accroître que si vous augmentez votre participation aux cartes d'abonnement.

Pour la CGT, l'objectif premier de l'accord sur la mobilité est d'aider les salariés à supporter l'augmentation du coût du trajet domicile-travail, aujourd'hui en forte augmentation.

Évaluation des RPS :

La CGT vous avertissait lors de la dernière réunion de négociation, que restreindre le renseignement du questionnaire INRS sur l'évaluation des RPS, au seul manager de proximité, ne reflèterait en aucune façon la réalité du terrain.

En effet de nombreux salariés nous alertent de leur mal-être (charge de travail, organisation du travail, reconnaissance). Comment prévenir et traiter rapidement les situations à risques si les réponses au questionnaire sont tronquées ?

Expression des salariés :

La réunion d'expression, pour être attractive, doit permettre aux salariés de s'exprimer librement et surtout d'obtenir rapidement des réponses à toutes leurs interrogations. Un traitement et un retour plus rapides permettraient une meilleure transparence vis à vis des interrogations des salariés.

La CGT vous alerte sur la nécessité de mieux former les managers de proximité à la tenue et au but de l'entretien professionnel, et de leur rappeler que celui-ci n'est en aucune façon un point d'activité professionnel.



Site Web



SMIC à
15 €/h

Semaine
de **4** jours

Retraite
à **60** ans

St Cloud, le 15 décembre 2022